

RENE RENOUE DISPARU , LA REFORME DES AOC SE POURSUIVRA

René Renou, président du Comité Vins de l'INAO, vigneron angevin, vient donc de décéder, quelques jours après un vote historique, premier acte d'un combat qu'il menait depuis des années.

Le Comité National de l'INAO a en effet voté le premier juin :

« Dans le cadre de la ré-écriture des décrets des Appellations d'Origine Contrôlées, le Comité National des Vins et Eaux-de-Vie de l'INAO s'est prononcé sur une segmentation de l'offre des AOC. Ceci afin de répondre au mieux aux attentes du marché et des consommateurs et ouvrir de nouvelles perspectives à l'ensemble des producteurs

Cet objectif de proposer une offre claire et simplifiée de l'ensemble des vins français, répond aux orientations fixées par le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Dominique BUSSEREAU.

Le cadre juridique souhaité par le Comité National permettra de développer la commercialisation des Appellations d'Origine Contrôlées en segmentant leur offre en deux catégories:

.- la première répondant à des critères stricts de production relatifs à un lien fort au terroir, une notoriété établie alliés à des facteurs humains et naturels. Il s'agit des vins jouissant actuellement d'une forte valeur ajoutée.

- et une seconde, plus souple, qui se mettra en place en concertation avec l'ensemble de la filière, permettant notamment d'utiliser de nouvelles technologies, afin de répondre aux besoins de la production d'accroître sa compétitivité sur le marché international. »

Depuis son premier mandat de Président, René Renou se battait. Dans une interview au Monde en mai 2005, il avait expliqué :

«Les syndicats d'AOC ont trop souvent protégé les mauvais. Il faut rompre avec la loi du silence, retrouver une transparence absolue » La crise ? «C'est la profession qui se fait du mal à elle-même,» dit-il sans ambages.

«Jusqu'en 1985, le vignoble français de moyenne et haut de gamme était en situation de monopole, avec un seul code, magique : le lien au terroir, porteur de culture, de luxe», explique-t-il. «Dans cette situation, vous pouvez faire n'importe quoi. Il y a eu des horreurs, un relâchement absolu.» Hélas, depuis 1985, les Français ne sont plus seuls. «On se réveille dans un univers de concurrence internationale, avec un code de lecture anglo-saxon, plus simple, qui s'est glissé à côté du notre», se désole M. Renou, «Désormais, il ne suffit plus de coller une étiquette "grand vin" pour que le consommateur suive ; si on ne remet pas de l'ordre dans le système, on risque de rester sur le quai !»

René Renou disparaît brutalement après avoir remporté, non sans mal, et en faisant face à la maladie, la première manche d'un combat qui n'était pas seulement celui de ses convictions, de son éthique, mais qui était celui de l'intérêt de tous les vignerons.

L'association Sève l'a rencontré pour une réunion de travail Mercredi 14 juin, à l'INAO, réunion qui s'est prolongée par un dîner chaleureux. Nous y avons discuté de la mise en place de cette segmentation, de la nécessité de la remise à niveau des AOC en France, du niveau d'exigence indispensable dans le rapport au terroir et à l'environnement de la viticulture, du respect du consommateur, d'une viticulture citoyenne, de la nécessité de mettre en place, dans des délais raisonnables, du label qu'il souhaitait depuis longtemps créer « sites et terroirs d'excellence ».

Et en même temps, René Renou, loin de tout élitisme condescendant, nous affirmait l'urgence d'organiser la deuxième catégorie de l'offre, ne répondant certes pas aux mêmes marchés, mais devant également respecter le consommateur. Dans son esprit, loin d'opposer les vignerons, la mise en place de la segmentation devait être la chance, et l'apaisement, de notre viticulture.

Au cours de ce dîner, René Renou nous a dit, autour d'une bouteille de Saint Pourçain :

« chacun n'est qu'un maillon dans une chaîne, ce n'est pas toujours celui qui entreprend quelque chose qui le finit, mais c'est normal, ce n'est pas cela qui compte, ce qui compte, c'est que les choses se fassent".

La première réaction des vignerons de Sève, c'est une peine profonde , car au fil du temps, des confrontations, des rencontres, des discussions, des bonnes bouteilles bues ensemble, l'affection était née pour cet homme, ce vigneron de coeur et de conviction.

Mais notre peine n'a de sens que dans notre fidélité à son éthique. Nous voulons que ses projets se réalisent, que son éthique l'emporte. Nous n'avons d'autre ambition que Sève, dont René encouragea et accompagna la naissance, soit utile, soit aussi un maillon dans cette grande chaîne forgée depuis si longtemps par des générations pour des vignes et des vins qui réjouissent le coeur et l'âme des hommes, et qui les portent en résonance avec la nature.

Nous ferons donc tout notre possible dans ce sens. Nous appelons tous les vignerons de notre pays à se mobiliser encore plus pour l'aboutissement de cette réforme que René Renou portait, et dont il venait à peine de poser les fondations. René Renou nous répétait souvent ces derniers temps qu'on ne faisait pas le bonheur des gens malgré eux. Sa disparition met les vignerons encore davantage devant leurs responsabilités : sans leur volonté, sans leur engagement, rien ne sera possible.